

Peinture pour sol



Définition

Nouvelle génération de peinture pour sol, à base de résine époxy diluable à l'eau.

Destination

Peinture pour intérieur et extérieur.

Revêtement de sols pour garages, parkings, ateliers, magasins, sols et murs de laboratoires. Les supports adéquats sont le béton, les chapes ciment, les enrobés bitumineux et asphaltes uniquement en intérieur, le fer recouvert d'un primaire antirouille et le bois.

Remarque : en extérieur, un léger farinage et un matage peuvent se produire, ceux-ci ne nuisent en rien à la tenue du revêtement.

Propriétés

- Excellente adhérence.
- Évite l'usure des chapes ciment et leur désagrégation en poussière.
- Bonne résistance aux solvants et produits chimiques.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.3.

Préparation

- Sur béton sec, éliminer la laitance par grenailage ou nettoyage chimique au **SOLCOAT NET** suivi d'un rinçage abondant.
- Sur asphalte et enrobés, bien dégraisser le support avec un shampoing émulsifiant.
- Sur anciennes peintures, gratter, poncer et dégraisser. S'assurer de la bonne adhérence de l'ancien revêtement avec le support.
- Les parties métalliques seront protégées avec une couche de **DIPADUR PRIMAIRE**.

Application

- Le support ne présentera pas de remontée d'eau par capillarité.
- Bien mélanger la base et le durcisseur et s'assurer que le mélange est homogène en insistant sur les parois et le fond du bidon.
- Laisser mûrir le mélange 30 minutes avant application.
- Durée de vie du mélange à 20°C : 2 heures.
- Appliquer en deux ou trois couches selon la porosité du support.
- La première couche sera diluée à 5 % pour assurer une bonne pénétration du support.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 5 %.

Pistolet

- Diluer de 8 à 12 %.

Airless

- Diluer de 6 à 8 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 10°C et supérieure à 30°C, éviter l'humidité et les courants d'air lors de la phase de séchage car cela pourrait provoquer des zones plus mates ou blanchâtres.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Demi-brillant.

Brillant spéculaire

De 40 à 50 sous 60°.

Teintes

Teintes du nuancier et autres teintes.

Conditionnement

3,5 litres et 15 kg.

Liant

Résine époxy.

Densité

1,31 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 6 heures.
 - Sec : 12 heures.
 - Recouvrable : 24 heures.
- Attendre 48 heures pour un trafic léger.
Par humidité supérieure et/ou température inférieure, ce temps peut être fortement rallongé.

Extrait sec

En poids : 66 %.
En volume : 54 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité et la rugosité du support : de 4 à 7 m²/kg ou 5 à 9 m²/l.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 6b2

Assurance

SOLCOAT « O » est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Hygiène et sécurité

Merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

	Revêtement de protection de surface pour béton
	EN 1504-2
SOLCOAT O - Peinture pour sols	
EVCP : Système 4	
RECA SAS	
94 route de Toulouse - 31190 AUTERIVE	
Caractéristiques essentielles	Performances
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	W < 0,1 kg/m ² .h ^{0,5}
Résistance à l'abrasion	Perte de poids < 3000mg après 1000 cycles charge 1000g, meules H22 (très abrasif)
Adhérence par essai d'arrachement	≥ 2 N/mm ²
Résistance aux chocs	Après mise en charge, aucune fissure ni délamination visible. Classe I : > 4Nm
Substances dangereuses	Conforme à 5-3
Déclaration des performances associée	

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/j) : 140 g/l.
Ce produit contient moins de 50 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CE : 080112.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.fm.fr
contact@reca.fm.fr